

Le Saviez-vous ?

L'histoire d'**Yvoir** remonte déjà à l'époque néolithique qui voit un atelier de silex installé sur le site de Tricointe.

Le site de l'Airbois est lui occupé à l'époque gallo-romaine. C'est à cet endroit qu'un chercheur trouva le nom d'Yvoir sous la dénomination *HORA* (terme germanique signifiant terre fangeuse) dans les manuscrits de la prévôté de Poilvache, dont Yvoir était un fief.

A partir du *XIV^{ème}* siècle, Yvoir est le centre d'une importante industrie de fer. Elle comprenait jusqu'à 12 forges dont la première fut appelée " la forge d'Yvoir" et la seconde " la forge d'Aminthe". La vie de la région sera rythmée par les phases de prospérité et de récession des forges. Elles cesseront leurs activités en 1866 à la mort du dernier maître de forges pour se reconvertir en moulins, scieries. A cette époque se construisirent des écluses et le charbon, lui, sera remplacé par l'extraction de la houille.

Tandis que l'industrie du fer décline, Alfred Dapsens, originaire de Tournai, vient s'établir à Yvoir. Il rachète les biens des anciens Maîtres de forges et exploite les carrières de grès, ce qui prendra une importance considérable, vu les rares gisements en Belgique.

Depuis la dernière fusion des communes en 1976, Yvoir est le chef-lieu de l'entité qui regroupe 9 villages: Evrehailles, Houx, Godinne, Mont, Purnode, Dorinne, Durnal, Spontin et Yvoir. (Source : yvoir.be)

Yvoire en Haute-Savoie, est un village médiéval fortifié situé sur les rives du lac Léman. Le village est classé parmi les plus beaux villages de France. C'est l'une des destinations touristiques les plus prisées du Chablais français. Le village est récompensé chaque année depuis 1959 dans le cadre du Concours des villes et villages fleuris où il est actuellement classé au premier rang (quatre fleurs) et classé au Grand prix national du fleurissement depuis 1995 et ayant reçu la médaille d'argent à l'édition de 2002 du concours européen du fleurissement. (Source : Wikipédia)



Le mot de la Présidente

Un grand nombre d'entre-nous sont actifs au sein de différentes associations. Un bénévolat souvent de proximité que partage une foule d'anonymes avec la volonté d'aller vers autrui en donnant de leur temps, et de leur savoir faire, tous enivrés de bonne volonté.

C'est une équipe soudée et motivée, renforcée par de nouveaux membres nommés au Conseil d'Administration lors de notre assemblée générale du 17 avril dernier, qui conduit efficacement notre Association avec générosité.

Ensemble, nous progressons. Fiers des actions de nos prédécesseurs, nous souhaitons marcher dans leurs pas, apporter plus de soutien à nos compatriotes, redimensionner notre rôle avec des rencontres multiculturelles et conviviales.

Grâce à notre page facebook et notre site internet, nous sommes dorénavant visibles et accessibles en permanence. Nous n'oublions pas non plus, nos amis sympathisants et adhérents, qui ne possèdent pas de PC, nous continuerons à leur adresser par courrier postal nos invitations et La Revue.

Plus de 320 bénévoles ont accueilli dans 54 bureaux les électeurs français expatriés en Belgique durant les deux dimanches électoraux.

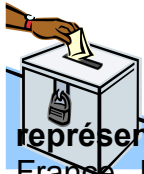
Cette lourde organisation a été mise en place par le Consulat de France à Bruxelles. Elle a demandé beaucoup d'énergie, de compétence pour trouver les sites de votes, l'accueil des électeurs, la mise en place des bureaux, du matériel, des personnes et pour satisfaire aux exigences du code électoral.

Bravo à l'équipe de Monsieur le Consul Général pour son professionnalisme et sa disponibilité.

Marie-Joëlle Defillon, Brigitte Leblanc, Sylvie Koch, Marie-Pierre Monthulet, Sylvie Robert et moi-même toutes membres de la Bienfaisance, étions présentes dans un des 4 bureaux de bureaux de vote de Liège.

Les élections législatives auront lieu les 3 et 17 juin prochain. Pour la première fois, les français expatriés pourront élire leur député. Nous voterons au 1^{er} tour une semaine avant les français de l'hexagone, afin de permettre aux candidats, de faire campagne dans leurs circonscriptions de plusieurs milliers de kilomètres (voir La Revue n° 10).

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». A Liège, vous pourrez voter aux Halles des Foires entre 08 heures et 18 heures.



ELECTION DES DEPUTES ETABLIS HORS DE FRANCE

La révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 introduit la représentation à l'Assemblée nationale des Français établis hors de France. En 2012, pour la première fois, onze députés seront élus par l'ensemble des Français de l'étranger, en plus de l'élection présidentielle. Un député sera donc élu pour la **4e circonscription (Benelux)**, composée de **la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas**.

(Source : www.ambafrance.be)

Permanence consulaires à Liège

- ✓ pour obtenir ou récupérer votre carte consulaire ou votre carte nationale d'identité
- ✓ pour récupérer votre passeport

Prendre obligatoirement contact avec Monsieur ROUCHON
Tél. 02 548 88 39 ou 38 – julien.rouchon@diplomatie.gouv.fr

Adresse :
CPAS de Liège - 13, Place Saint-Jacques - 4000 LIEGE
Heures d'ouverture : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

- **Mardi 19 juin**

Permanence de l'Association Française de Bienfaisance de Liège

Adresse :
CPAS de Liège - 13, Place Saint-Jacques - 4000 LIEGE
Heures d'ouverture : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

- **Mardi 19 juin**

Pour tous renseignements : consulat@consulfrance-bruxelles.org
ou téléphone : 02 548 88 11

PAS DE PERMANENCE EN JUILLET/AOUT

Pour les élections législatives vous avez le choix de voter par internet.

Au premier tour, comme au second tour, vous disposerez de 6 jours pour voter en ligne à partir du portail

www.votezaletranger.gouv.fr

avec vos identifiants de vote reçu par courrier postal et vos mots de passe personnels et confidentiels reçus par courriel.

Vous avez la possibilité de voter à l'urne le jour du scrutin, par procuration après en avoir fait la démarche auprès de votre Consulat, ou encore par correspondance si vous en avez fait la demande avant le 1^{er} mars 2012. Vous pouvez également changer de modalité de vote entre le 1^{er} et le second tour.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée siège au palais Bourbon dans le 7^e arrondissement de Paris sur la rive gauche de la Seine, dans un bâtiment qui accueille depuis 1799 toutes les chambres basses du Parlement français.

Sa façade monumentale, légèrement décalée par rapport à l'axe du reste du bâtiment, donne sur le célèbre quai d'Orsay (l'Assemblée nationale est d'ailleurs voisine du

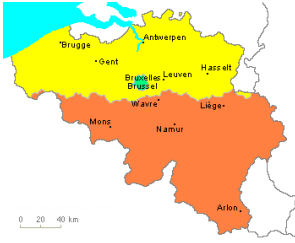


ministère des Affaires étrangères et est alignée sur le pont de la Concorde). Si l'entrée principale est le n° 126 de la rue de l'Université, on y accède aussi par le quai d'Orsay (33-35) et par la rue Aristide-Briand. L'Hôtel de Lassay siège de la présidence et résidence officielle du président de l'Assemblée, est également affecté au palais Bourbon. La « cité Assemblée nationale » couvre aujourd'hui une surface au sol de 124 000 m² pour près de 9 500 locaux, elle comprend, outre le palais Bourbon, trois autres immeubles réservés aux bureaux des députés et de leurs collaborateurs...

(Source : Wikipédia)

**Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous remercions d'avoir l'obligeance de régler votre cotisation au compte n° 001-5885672-79
IBAN : BE58 0015 8856 7279**

La Belgique ... les dates



30 janvier 2003 - Adoption de la loi autorisant le mariage homosexuel.

18 mai 2003 - Elections législatives. Le Parti libéral-démocrate flamand (VLD) du Premier ministre Guy Verhofstadt remporte les élections et obtient 91 députés sur 150.

12 juillet 2003 - M. Verhofstadt forme un gouvernement de coalition, dit "violet" (libéraux et socialistes).

1er août 2003 - La loi sur la "compétence universelle" est abrogée. Le Parlement adopte la loi sur les crimes contre l'humanité, qui prévoit que seuls les Belges ou les personnes résidant depuis plus de trois ans en Belgique à la date du crime pourront porter plainte.

27-29 octobre 2003 - Visite d'Etat du roi Albert II en France, la première depuis son accession au trône en 1993.

19 février 2004 - La Belgique accorde le droit de vote aux étrangers non ressortissants européens lors des élections municipales.

1er mars-22 juin 2004 - Procès de Marc Dutroux devant la cour d'assises d'Arlon (sud-est du pays). (Source : www.mfe.or) **A suivre ...**

Vivre à Liège

"**Place aux livres**" est le rendez-vous des amoureux du livre. Chaque 1er et 3ème samedis du mois, de mai à septembre, de 10h à 18h, à l'arrière des Galeries Saint-Lambert, cette place piétonne s'anime par la présence d'une douzaine de bouquinistes, venus étaler leurs livres et b.d. d'occasion.

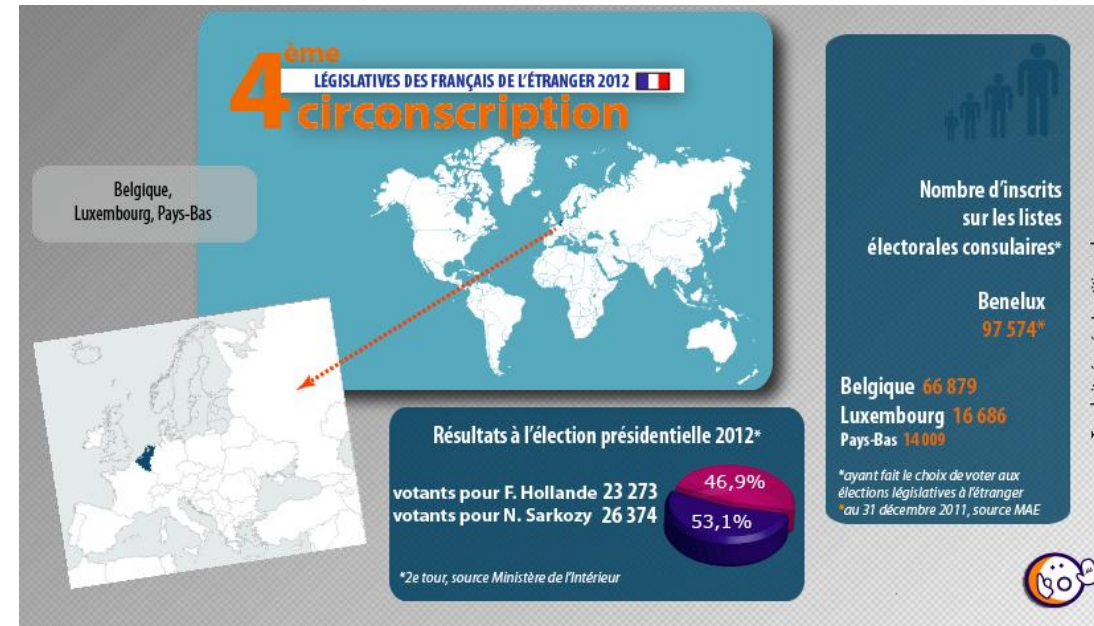


Un lieu idéalement situé, loin de la circulation automobile qui permettra, tant aux passionnés qu'aux curieux, de flâner à la découverte de livres d'occasions ou anciens. Les bouquinistes présents proposent aussi bien des romans, que des livres thématiques ou encore des bandes dessinées.

Des animations gratuites, ludiques et pédagogiques, sur le thème du livre sont proposées tant aux enfants qu'aux adultes grâce à la collaboration de l'a.s.b.l. "Les Cultivores" et du service de la lecture publique de la Ville de Liège.

"Place aux livres" est organisé à l'initiative de Maggy Yerna, échevin du Développement économique et du Commerce de la Ville de Liège en collaboration avec l'a.s.b.l. "Manifestations liégeoises".

(Source : liege.be)



(Source : www.lepetitjournal.com)

FETE DE LA MUSIQUE 24 JUIN 2012 à 16 heures - Gare de Liège-Guillemins

Orchestre Philharmonique Royal de Liège

Au programme :

J. STRAUSS fils

Le beau Danube bleu

BERLIOZ

Carnaval romain

BIZET

L'Arlésienne, suite n°2, Farandole

OFFENBACH

Les contes d'Hoffmann, Barcarolle

RAVEL

Pavane pour une infante défunte

BIZET

Carmen, Suite n°2, Chanson du toréador

BIZET

Carmen, Suite n°1, Les toréadors

Candidatures officielles

Législatives 2012

<u>Candidat(e)</u>	<u>Formation politique</u>	<u>Suppléant(e)</u>
Tanguy LE BRETON	Modem - Le Centre pour la France	Raphael LEDERER
Elisabeth VALENTI	-	-
Guillaume DUBOST	Solidarité & Progrès	Jean-Marie SOJA
Charlotte BALAVOINE	-	-
Charlotte BALAVOINE	Front de Gauche	Romain DROUILLON
Stéphane BUFFETAUT	-	-
Stéphane BUFFETAUT	Parti Chrétien Démocrate	Patrick CAVAGLIERI
Nadia BOURAHLA	-	-
Nadia BOURAHLA	Parti Radical de Gauche	Isabelle SOBINET-MUTOT
Georges-Francis SEINGRY	-	-
Georges-Francis SEINGRY	Rassemblement des Français de l'étranger	Philippe LOOPUYT
Perrine LEDAN	-	-
Perrine LEDAN	Europe Ecologie - Les Verts	Eric KREBS
Philip CORDERY	-	-
Philip CORDERY	Parti Socialiste	Edouard GAUDOT
Sophie DUVAL	-	-
Sophie DUVAL	Front National	Hélène LE MOINGT
Elisabeth CHEVALIER	-	-
Elisabeth CHEVALIER	-	Martine MASSE
Pablo MARTIN GOMEZ	-	-
Pablo MARTIN GOMEZ	Parti Pirate	Jeannine PORTE
Marie-Anne MONTCHAMP	-	-
Marie-Anne MONTCHAMP	Union pour un Mouvement Populaire	Alix GUILLARD
Ruben MOHEDANO-BRETHES	-	-
Ruben MOHEDANO-BRETHES	Alliance Centriste	Jeremy MICHEL
Virginie TAITTINGER	-	-
Virginie TAITTINGER	Union du Centre et de la Droite des Français du Benelux	Eléa RENARD
Dominique PAILLÉ	-	-
Dominique PAILLÉ	Alliance Républicaine, Ecologiste et Sociale et Parti Radical	Gaëli DU BOUËTIEZ
		-
		Anne MONSEU-DUCARME

Ordre établi par tirage au sort

Dernière actualisation lundi 21 mai 2012

(Source : www.lepetitjournal.com)